

DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS +

Université Côte d'Azur (UCA) a été créée en 2015 en tant que ComUE (Communauté d'Universités et Etablissements), regroupant l'Université de Nice Sophia Antipolis et douze autres acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire azuréen.

Lauréate d'une « Initiative d'excellence » (IDEX) en 2016 dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), la ComUE UCA connaît une structuration rapide et forte.

Depuis le 1er janvier 2020, Université Côte d'Azur (UCA) a ouvert une nouvelle page dans sa vie institutionnelle suite à sa création en tant que nouvel Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, ayant pour conséquence la disparition juridique de l'UNS et de la ComUE UCA au profit de la nouvelle entité juridique « Université Côte d'Azur ».

Université Côte d'Azur s'est dotée d'une organisation originale, basée à la fois sur des composantes sans personnalité morale (Ecoles Universitaires de Recherche, Instituts, et autres), cinq établissements-composantes qui gardent leur personnalité morale, et des établissements associés.

Toutes les composantes, qu'elles aient ou non une personnalité morale, sont dotées d'une gouvernance et de moyens financiers et humains. Elles ont chacune leurs spécificités et une large autonomie, mais interagissent fortement pour assurer la cohérence de la politique de l'établissement. A cette fin, principale innovation du schéma de gouvernance, Université Côte d'Azur se dote d'un Comité de Pilotage dont le rôle est de contribuer à définir, structurer, unifier et ajuster en temps réel la stratégie d'Université Côte d'Azur.

Animée par la dynamique insufflée au travers des structures IDEX et dans un but de construire une Université qui répond aux exigences de la compétition internationale, la stratégie d'UCA vise à :

- promouvoir des approches transdisciplinaires nécessaires pour faire face aux grands défis scientifiques et sociaux de demain ;
- inventer une nouvelle forme de coordination entre recherche, formation et innovation qui ouvrira de nouvelles opportunités à nos étudiants ;
- développer de nouvelles offres de formation attractives à l'international ;
- gagner en rayonnement international et s'inscrire en tant qu'Université de référence dans les classements internationaux.

L'internationalisation constitue un volet majeur de la politique d'établissement d'UCA, élaborée en cohérence avec les différents acteurs de son territoire et sur la base des actions internationales convergentes et coordonnées de ses membres. En particulier, UCA s'attache à déployer une politique de coopération internationale, selon cinq lignes directrices :

- **espace européen de l'éducation** : UCA entend renforcer les liens avec ses partenaires européens, s'inscrire résolument dans une approche "Université européenne" et se positionner comme un acteur majeur de l'espace européen de l'enseignement supérieur ;

- **rayonnement international** : UCA a établi des partenariats renforcés avec des universités parmi les plus renommées au niveau mondial (aux Etats-Unis, au Canada, en Australie...), ou de premier plan dans des pays en plein essor (Russie, Chine, Vietnam...);
- **soutien à la francophonie** : la francophonie constitue un atout majeur du « soft power » français, qu'il s'agit de valoriser et soutenir, en ciblant notamment des lieux dynamiques, bénéficiant du soutien des collectivités locales ou gouvernementales, et vers lesquels les actions convergent ;
- **renforcement des capacités** : conformément aux orientations internationales et nationales, diverses formes de coopération ont été mises en œuvre aux fins de soutenir le développement et renforcer les capacités dans des domaines stratégiques ;
- **coopération transfrontalière et arc méditerranéen** : compte tenu de l'importance des relations transfrontalières dans le maillage territorial, la position géographique de l'UCA commande de co-animer avec ses voisins italiens des activités académiques denses. Cela concerne aussi, plus largement, la coopération autour du bassin méditerranéen.

Pour atteindre ces objectifs, UCA se donne les moyens et outils nécessaires à la réalisation de ses actions.

Conformément aux standards internationaux, un Comité d'Orientation dédié spécifiquement aux Relations Internationales sera créé au cours de l'année 2020 pour émettre chaque année un avis sur la trajectoire et le développement de l'établissement.

Par ailleurs, dans un souci d'optimisation de son pilotage, Université Côte d'Azur a introduit une structuration de la gouvernance universitaire innovante avec la mise en place des Vice-présidents fonctionnels axés autour de certaines thématiques ciblées.

Consciente de la place cruciale et de plus en plus complexe qu'occupe les questions européennes dans la vie institutionnelle d'un établissement d'enseignement supérieur européen, Université Côte d'Azur a nommé un Vice-président fonctionnel « Europe et territoires » qui vient en appui au Vice-président des Relations Internationales en matière des affaires liées à l'Europe.

Afin de renforcer sa capacité opérationnelle en matière de projets européens, UCA vient de créer un tout nouveau service intitulé « Maison des subventions européennes et nationales », résultat de la fusion des services « Cellule Recherche Europe » et « Service Développement » (dédié aux projets de formation).

La création de ce nouveau service répond aux objectifs suivants :

- renforcer la capacité d'UCA à répondre aux appels à projets, particulièrement européens, avec une équipe d'experts dédiée ayant les connaissances, compétences et expériences nécessaires ;
- apporter plus de cohérence dans l'action de UCA au regard des financements extérieurs ;
- développer la synergie entre les différentes initiatives pour optimiser l'effet levier des financements ;

- augmenter la visibilité des actions d'UCA tant au sein de l'Université que vis-à-vis des structures partenaires et des organismes bailleurs ;
- répondre aux attentes de la Commission Européenne en lien avec le continuum recherche et formation.

Ce service vient s'intégrer au réseau des Relations Internationales (RI), déjà développé et structuré au sein de l'Université, regroupant divers services et référents académiques RI au niveau des composantes et sur lequel UCA s'appuie pour la mise en œuvre de son action internationale.

A ce titre, le programme « Erasmus + » occupe une place particulière et représente un moyen incontournable dans le développement de la politique internationale d'UCA.

Université Côte d'Azur considère la mobilité des étudiants et des personnels comme étant l'un des éléments essentiels pour la mise en place et la consolidation des coopérations académiques internationales.

UCA entend poursuivre la politique volontariste déjà adoptée par plusieurs de ses membres fondateurs et orientée vers l'intensification de la mobilité universitaire (organisation des différentes manifestations de promotion de la mobilité internationale au sein de l'établissement) ayant conduit à une nette progression du nombre de mobilités sortantes ces dernières années.

Aussi, plusieurs centaines d'étudiants internationaux choisissent UCA chaque année pour vivre leur expérience Erasmus +.

UCA se fixe pour objectif d'accroître le nombre d'échanges étudiants en augmentant le nombre de filières avec une mobilité sortante internationale obligatoire ainsi qu'en améliorant les conditions d'accueil des étudiants internationaux.

Le programme Erasmus+ représente un outil indispensable à la réalisation de ses objectifs et sa stratégie internationale en offrant un cadre optimal à la reconnaissance académique de la mobilité des étudiants et personnels, ainsi qu'un financement précieux pour ses participants.

Dans la mise en œuvre des mobilités, Université Côte d'Azur est profondément attachée au système ECTS et aux principes de la charte Erasmus+ en matière de reconnaissance académique.

Les actions menées dans le cadre du Programme Erasmus+ pendant de nombreuses années ont permis de constituer des réseaux d'établissements partenaires pérennes (masters conjoints, réseaux de Mobilité Internationale de Crédits, Partenariats Stratégiques...). L'un des exemples les plus marquants est le Master conjoint Erasmus Mundus « EuroAqua », initié en 2004 par l'Université de Nice Sophia Antipolis, et dont la continuité est désormais assurée par UCA.

Notre établissement a l'intention de renforcer les partenariats déjà existants et de développer de nouvelles coopérations tout en suivant la dynamique impulsée par la Commission européenne au travers de son initiative « Universités Européennes ».

Un projet d'alliance d'Universités européennes intitulé « Ulysseus », coordonné par l'Université de Séville et auquel participe UCA, a été déposé en février 2020. La stratégie d'UCA en matière de projets européens sera dorénavant fortement influencée par cette structuration : les prochains dépôts de projets se feront ainsi en cohérence, synergie et complémentarité avec les activités et le

développement prévus dans le cadre de cette alliance. Des actions complémentaires seront également initiées en fonction des problématiques académiques propres à chacune des composantes.

Les retombées d'une participation au programme Erasmus+ ne se limite pas uniquement aux subventions européennes et au dispositif d'échanges académiques efficace. L'expérience antérieure de plusieurs membres d'UCA montre un impact tangible du programme Erasmus sur la modernisation à laquelle UCA est entièrement attachée.

En effet, la constitution d'UCA elle-même s'inscrit dans la réforme des structures françaises d'enseignement supérieur et de recherche impulsée par l'Etat français ces dernières années. La stratégie élaborée par UCA est résolument tournée vers l'avenir, en particulier par l'internalisation de la formation et de la recherche, ainsi que de la coopération intense avec les acteurs socio-économiques de son territoire.

UCA souhaite poursuivre les efforts de modernisation dans le profond respect des priorités définies par la Commission Européenne pour la nouvelle Charte Erasmus 2021-2027 :

- Prise des mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.

UCA accorde une attention particulière à la transformation numérique de son établissement. Cette priorité de la Commission Européenne s'inscrit pleinement dans les ambitions et intentions d'UCA qui se traduisent notamment par le rôle assigné à notre Université au sein du consortium Université européenne « Ulysseus », en tant qu'établissement membre en charge du volet numérique du consortium.

- Promotion des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.

Les questions environnementales occupent une place importante dans la vie d'UCA tant sur le plan de la recherche (avec notamment son Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable - IMREDD) qu'institutionnel.

Ainsi, depuis 2018 un projet « Campus et labos écoresponsables » est conduit au sein de notre Université qui comporte de nombreuses initiatives de sensibilisation et d'information (conférences, ateliers pratiques et autres événements fédérateurs) à destination à la fois des personnels et étudiants (avec la création du statut « Ambassadeur UCA zéro déchet »).

- Encouragement à la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.

La promotion et l'incitation à la participation aux activités du programme ne peuvent se faire sans prise en considération des personnes qui ont moins d'opportunités (notamment en raison de situation de handicap, de précarité sociale et financière, etc.)

UCA s'attache à accompagner au mieux le public en situation de handicap en impliquant ses cellules internes dédiées et en sensibilisant à cette thématique l'ensemble de la communauté universitaire.

Lors de l'Appel à projets 2020, un projet de partenariat stratégique « MOB4ALL » - coordonné par l'Université de Séville (partenaire au sein de l'alliance Ulysseus) et auquel participe UCA - a

été déposé, ayant pour objectif de favoriser la mobilité d'étudiants en situation de handicap en améliorant leur accueil et leur prise en charge.

Par ailleurs, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants de vivre une expérience internationale, UCA s'emploie à développer des projets de mobilité mixte et mobilité virtuelle. Depuis 2019, UCA coordonne le projet de partenariat stratégique « MOVIDIS » dont l'objectif est d'expérimenter le concept de mobilité virtuelle.

Aussi, les mobilités mixtes sont pratiquées dans le cadre d'un autre projet de partenariat stratégique « WaterEurope » (123 étudiants internationaux de 48 nationalités ont pu effectuer une mobilité mixte au sein d'UCA durant l'année universitaire 2019-2020).

- Promotion de l'engagement civique et encouragement des étudiants et du personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs.

L'engagement civique et la citoyenneté sont des valeurs auxquelles Université Côte d'Azur est particulièrement attachée. L'adhésion à ces valeurs se traduit par les actions concrètes lancées en 2019 au sein de notre établissement.

Sous les auspices du programme IDEX, un service spécifique a été créé – « Engagement Center » – ayant pour mission de promouvoir et faciliter l'engagement des étudiants dans l'accomplissement d'activités bénévoles en complément de leur cursus et en lien avec les valeurs portées par UCA.

D'une manière globale, la participation au programme « Erasmus plus » contribue à l'objectif d'une visibilité et d'une reconnaissance accrue des formations d'Université Côte d'Azur, constitue un levier d'innovation et de modernisation, et représente un vecteur important lui permettant d'atteindre voire dépasser les standards internationaux.